

A RETOURNER AU MOINS 24 HEURES AVANT LE DEBUT DE LA MANIFESTATION

A CAPDET RAYNAL - SERVICE LICENCIES FFC

7 rue Drouot – BP 60245 - 75424 PARIS CEDEX 09 - Tél : 01 44 83 87 74 – fax : 01 42 46 34 69 – mail : capdet-ffc@gfc-assurance.com

COORDONNEES DU CLUB OU ORGANISATEUR :

NOM :
NOM ET PRENOM DU CORRESPONDANT :
ADRESSE COMPLETE :
TELEPHONE : FAX : E-MAIL :
INTITULE DE LA MANIFESTATION : DUREE (en nombre de jours) :
DATE DEBUT/ DATE FIN DE LA GARANTIE DEMANDEE :

GARANTIES ACCORDEES (VEHICULES DE MOINS DE 3T5) :

Les garanties reprises ci-après sont accordées en extension du contrat « véhicules suiveurs » réf. GENERALI AL 724 744 (Dispositions Générales 1022B) et EUROP ASSISTANCE réf. 00 460 951 (Pour toute demande d'assistance, contactez le 01.41.85.86.72)

NATURE DES GARANTIES	MONTANT	FRANCHISES
RESPONSABILITE CIVILE ⇒ Dommages corporels ⇒ Dommages matériels et immatériels consécutifs	Sans limitation de somme 100 000 000 € maximum	
DEFENSE PENALE ET RECOURS	ACQUISE	
BRIS DE GLACES	ACQUISE	76 EUROS
VOL ET INCENDIE	VALEUR VENALE (1)	1.000 EUROS
DOMMAGES TOUS ACCIDENTS	VALEUR VENALE (1)	1.000 EUROS (2)
GARANTIE DU CONDUCTEUR	600.000 EUROS (SAUF 2 ROUES 150.000 EUROS)	
ASSISTANCE	ACQUISE	0 KM

(1) Plafond de garantie de 35.000 Euros pour les 4 roues & 7.500 Euros pour les 2 roues

(2) La garantie catastrophes naturelles est assortie d'une franchise légale.

COTISATION TTC PAR VEHICULE :

(Conduit par un titulaire d'un permis A ou un permis B)

<i>La cotisation est fonction de la durée de la garantie accordée</i>	POUR UNE GARANTIE D'1 JOURNEE	POUR UNE GARANTIE DE 2 A 5 JOURS	POUR UNE GARANTIE DE PLUS DE 5 JOURS
JUSQU'A 5 VEHICULES	60 €	75 €	108 €
JUSQU'A 10 VEHICULES	55 €	68,75 €	99 €
JUSQU'A 15 VEHICULES	45 €	56,25 €	81 €
JUSQU'A 20 VEHICULES	35 €	43,75 €	63 €
JUSQU'A 30 VEHICULES	33 €	39,75 €	55 €
JUSQU'A 40 VEHICULES	27 €	32,75 €	45 €
PAR VEHICULE DE PLUS DE 3T5	Nous consulter	Nous consulter	Nous consulter

COTISATION TTC CORRESPONDANTE : €

POUR L'ENSEMBLE DES VEHICULES ASSURES SUIVANT LISTE JOINTE POUR TOUTE LA DUREE DE LA DE LA GARANTIE DEMANDEE

Pour que les garanties vous soient acquises, il est impératif que nous disposions de la liste des véhicules assurés au moins 24 HEURES avant la prise d'effet des garanties demandées.

Fait à : Le : Signature :

**A RETOURNER AU MOINS 24 HEURES AVANT LE DEBUT DE LA
MANIFESTATION POUR PRISE EN COMPTE DE VOTRE DEMANDE**

NOM DU CLUB OU ORGANISATEUR :

INTITULE DE LA MANIFESTATION :

DATE DEBUT/ DATE FIN DE LA GARANTIE DEMANDEE :

LIGNE	MARQUE	MODELE	CATEGORIE	IMMATRICULATION
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				
26				
27				
28				
29				
30				

NB : SI UNE FEUILLE NE SUFFIT PAS, IL EST POSSIBLE D'EN GROUPEZ PLUSIEURS

COTISATION TTC CORRESPONDANTE (RAPPEL) : €

POUR L'ENSEMBLE DES VEHICULES ASSURES SUIVANT LISTE JOINTE POUR TOUTE LA DUREE DE LA DE LA GARANTIE DEMANDEE

Fait à : Le : Signature :